



Réunion des États Parties

Distr. générale
7 juillet 2003
Français
Original: anglais

Réunion spéciale

New York, 2 septembre 2003

Élection d'un membre du Tribunal international du droit de la mer

Liste des candidats désignés par les États parties

Note du Greffier du Tribunal international du droit de la mer

1. En raison du décès du juge Lennox Fitzroy Ballah, survenu le 29 mars 2003, un siège est devenu vacant au Tribunal.
2. Conformément aux dispositions des articles 4 et 6 du Statut du Tribunal, le Greffier, dans une note verbale datée du 24 avril 2003, a invité les gouvernements des États parties à lui communiquer les noms des candidats qu'ils souhaitent désigner pour l'élection au Tribunal.
3. Dans la même note verbale, le Greffier a informé les États parties que, conformément à l'article 6 du Statut du Tribunal, le Président du Tribunal, après avoir consulté le Président de la Réunion des États Parties, a proposé que l'élection se tienne le 2 septembre 2003. Toujours dans la même note verbale, le Greffier a invité les États parties à lui faire part de leurs observations. Aucune observation n'ayant été reçue, le Greffier a informé les États parties, dans une note verbale datée du 7 juillet 2003, que l'élection visant à pourvoir le siège devenu vacant, pour le reste du mandat du juge Ballah (devant se terminer le 30 septembre 2011), se tiendrait le 2 septembre 2003.
4. Aux termes du paragraphe 2 de l'article 4 du Statut, le Greffier dresse une liste alphabétique des candidats ainsi nommés, en indiquant les États parties qui les ont désignés. Cette liste figure en annexe à la présente note.
5. La notice biographique du candidat sera distribuée sous la cote SPLOS/106.



Annexe

Liste des candidats à l'élection d'un membre du Tribunal international du droit de la mer

Nom et nationalité

Désigné par

Anthony Amos Lucky (Trinité-et-Tobago)

Trinité-et-Tobago
